

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT

N<sup>o</sup>

\_\_\_\_\_

OBJET

*de l'Etat.*

ANNEXE

\_\_\_\_\_

Bruxelles, 28-1-

1914

*69*

A

*M. Rina*

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d \_\_\_\_\_ qui \_\_\_\_\_ l'objet de \_\_\_\_\_

C \_\_\_\_\_ ouvrage que nous tenons, Monsieur à votre disposition, pour être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé accompagné de la présente.

Veillez agréer, M \_\_\_\_\_, l'assurance de notre considération distinguée.

Copie expédiée le 29.1.14

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,  
Le Secrétaire,

1

Bruxelles le 26 Janvier 1914

26

Monsieur le Président

Étant chargé de la vente  
d'un tableau par Rogroove  
au prix de 4000 francs, et  
comme j'estime que c'est un  
des meilleurs de ce maître,  
je me permets de l'offrir  
à la Commission Directrice  
pour l'achat éventuel.

Je vous prie, Monsieur le Président  
d'agréer, l'assurance de ma haute  
considération

J. Merimez

A Monsieur le Président et membres  
de la Commission Directrice des Beaux-Arts